

Comcom **INFO!**



Bulletin intercommunal - N°45

JUILLET 2025

Dans ce bulletin :

Réalisations communales
du mandat

p. 3

Transition Écologique

Climat et Démocratie : le guide
pratique « Coup de Pouce »

p.19

Office de la Vallée de Villé

Des nouveautés qui font bouger
la Vallée de Villé !

p.22

Sommaire

Réalisations communales du mandat p. 3 - 16

Transition Écologique

- Accélérateur de transitions p.17
- S'adapter au changement climatique :
une nécessité pour la Vallée de Villé p.17-18
- Climat et Démocratie :
le guide pratique « Coup de Pouce » p.19

Mission Eau

- Deux guides pour la gestion durable des eaux
pluviales urbaines p.20
- Pourquoi gérer ses eaux pluviales
dans la Vallée ? p.21

Office de la Vallée de Villé

- Des nouveautés du côté de l'Office qui font
bouger la Vallée de Villé ! p.22 - 23

Culture

Micro Folie p.24

La Communauté de Communes de la vallée de Villée a décidé de vous laisser la possibilité de recevoir *Comcom'info* ! au format numérique par courriel à la place de sa version papier. Pour cela, nous vous invitons à remplir un formulaire en ligne à l'adresse : <https://cdc.valleedeville.fr/zero-papier> ou en scannant le code ci-dessous. Merci pour votre geste écoresponsable !



N°ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 2^e semestre 2025

Directeur de la publication : Serge JANUS,
président de la Communauté de Communes
de la vallée de Villé

1 rue principale - 67220 Bassemberg

Tél : 03 88 58 91 65

E-mail : contact@valleedeville.fr

<https://cdc.valleedeville.fr>

Coordination : Commission Communication

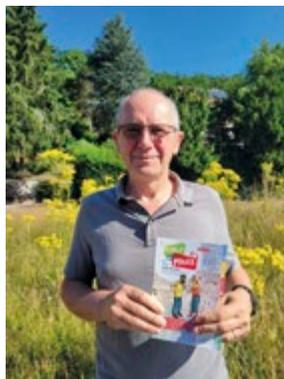
Conception Graphique : atelierc.com

Photo de couverture : Laurène Philippot

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC

Édito



Alors que ce mandat touche à sa fin, nous pouvons prendre un peu de recul et mesurer le chemin parcouru collectivement au cours de ces dernières années. Ce bulletin intercommunal vous propose un regard rétrospectif sur les projets portés par les 18 communes et des actualités de la Communauté de Communes.

Dans un contexte souvent incertain – marqué par des défis économiques, environnementaux et sociétaux – notre engagement est resté constant : faire avancer notre territoire de manière équilibrée, solidaire et durable.

Grâce à l'implication des élus, au travail des agents et à la participation des habitants, de nombreuses actions ont vu le jour : aménagements urbains, projets de transition écologique, développement culturel, soutien à l'activité économique et à la vie associative, amélioration des services de proximité...

Chaque commune, dans sa singularité, a contribué à cette dynamique intercommunale. Cette édition spéciale du bulletin vous en offre un aperçu concret : des projets visibles et d'autres plus discrets mais tout aussi structurants, tous animés par une même volonté de renforcer le bien vivre dans la Vallée de Villé.

Ce bilan ne marque pas une fin, mais une étape. Il témoigne de notre capacité collective à construire un territoire à la fois respectueux de ses racines et tourné vers l'avenir.

Je vous invite à parcourir ces pages avec attention et fierté, car elles racontent aussi votre quotidien, vos attentes, vos réussites.

Très bonne lecture à toutes et à tous,

Serge JANUS



Albé



Le projet le plus conséquent de ce mandat fut **la réfection du toit de la mairie**. Les fuites venant de toutes parts depuis plusieurs années, le vent s'engouffrant dans les trous, la municipalité a décidé à l'unanimité de faire de ce chantier une priorité.

Les travaux furent réalisés au dernier trimestre 2023 par Herrbach Willem, une entreprise de la vallée, pour un total de 37 100 €, et pu être réglé sans emprunt. La commune a bénéficié d'une subvention de 6 184 € de la part de la CEA au titre du Dispositif Fonds Communal Alsace.

Marie-Line DUCORDEAUX - Fabien DOLLÉ

Bassemberg

Un nouveau cadre de vie

Suite à l'acquisition de l'ancien parking, et des parcelles adjacentes une étude a été lancée pour **la création d'une aire de jeux et la sécurisation de l'entrée de village côté Fouchy**.

Ce projet ambitieux pour une petite commune comme BASSEMBERG a été le gros projet du mandat 2020-2026. Beaucoup d'échanges et discussions au sein de notre conseil municipal pour aboutir à un aménagement cohérent et qui s'intègre dans le paysage.

Le site reste très naturel avec des arbres, des rosiers et différentes plantes. Un nouvel abri bus a vu le jour, abritant ainsi une pièce de collection, un ancien pressoir offert par un couple de la commune.

Jusqu'à-là notre village n'avait pas d'aire de jeux avec ce nouvel aménagement c'est chose faite.

Grâce aux aménagements de voirie, le carrefour est sécurisé et la limitation de vitesse quasi respectée.

Ce projet a été financé en partie par différentes collectivités avec un reste à charge pour notre commune considérable.

Emmanuel ESCHRICH - Jean-Pierre STRAUB



• **DÉPENSES TOTALES** : 271 327 €
(hors achat de terrain)

• SUBVENTIONS :

- CeA : 74 103 €
- Région Grand-Est : 10 098 €
- DETR : 5 990 €
- Part des travaux voirie à la charge de la CEA : 38 697 €

• **TOTAL SUBVENTIONS** : 128 888 €

• **RESTE À CHARGE** : 142 539 €



Breitenau

À Breitenau, tous les mandats ne se prêtent pas à la réalisation de projets emblématiques. Cependant, chaque année, des investissements sont effectués pour **améliorer l'existant** (par exemple, les travaux au presbytère) et **renforcer la capacité financière de la commune** (comme les économies



d'énergie via le passage en LED des lampadaires). Le rythme d'une commune ne correspond pas nécessairement à la durée d'un mandat : certains projets initiés durant celui-ci peuvent se concrétiser lors du mandat suivant.

Le fil conducteur de ce mandat pourrait être résumé par une réflexion autour du triptyque : hydraulique, cadre de vie et apaisement de la vitesse. Ces trois axes sous-tendent l'ensemble des réalisations et des projets en cours. Pour nourrir cette réflexion, nous avons pu nous appuyer sur des étudiants en architecture de l'ENSA Strasbourg ainsi que sur des bureaux d'études financés par l'État via l'ANCT, ce qui nous a permis d'intégrer un regard extérieur enrichissant à nos propres idées.

Pour la mise en œuvre concrète, nous bénéficions du soutien des chefs de projets de l'intercommunalité, tant sur le plan technique que dans la recherche de financements. Parmi les thématiques portées : la Trame Verte et Bleue, l'eau et les milieux humides, ainsi que l'adaptation au changement climatique. Haies, mares, arboretum, aire de jeux, chaussée réservoir, nouvelle école, réaménagement du bâti communal, renouvellement des systèmes de chauffage, café associatif, photovoltaïque... autant d'initiatives qui contribuent à améliorer la qualité de vie et la résilience du village de Breitenau.

Serge JANUS - Alexandre Guth



Breitenbach

Au cours de la décennie 2010-2020, la commune de Breitenbach a travaillé pendant plusieurs années (2011-2017) à la modification complexe de son document d'urbanisme pour permettre la réalisation de **plusieurs projets structurants et innovants pour le territoire, notamment dans les domaines de l'écotourisme et de la Transition Écologique**.

Ces projets se sont réalisés au cours de l'actuel mandat : l'hôtel-restaurant 48°Nord, certifié bio, a ouvert le 1^{er} juillet 2020, en plein Covid, la Grande Tyrolienne du Parc Alsace Aventure a été mise en service au printemps 2023 et l'Espace Yourtes de la Chaume des Veaux sera opérationnel en cet été 2025.

Un sentier pédestre écoludique, l'Échappée, sera inauguré les 13 et 14 septembre 2025, entre Saint-Martin et le Champ du Feu. Il relie ces nouveaux sites et notre village tout en valorisant et en préservant la biodiversité qui s'est développée sur la Trame Verte et Bleue.



La commune a consacré près d'un million d'euros à la faisabilité de ces projets, les rendant possibles en adaptant son PLU et en les accompagnant par le financement des infrastructures – réseaux et voiries – nécessaires.



Les acteurs privés ont investi de leur côté plus de 4 millions d'euros. L'Europe (Feder), l'État, la Région, la CeA et le Fonds de dotation Imagine ont financé 80% du projet porté par la commune, les loyers et autre taxe de séjour permettront un retour sur investissement sur quelques années.

Ces entreprises portent actuellement de nouveaux projets de développement, attestant de leur succès et de leur dynamisme. Elles inscrivent la commune dans une vraie démarche d'Écoterritoire, conciliant économie et écologie.

Jean-Pierre PIELA - Charles FAHRLAENDER



Dieffenbach-au-Val



Un site remarquable, en transformant les contraintes en qualités !

La commune de Dieffenbach-Au-Val s'est engagée en faveur du bien-être des enfants et de la qualité des services proposés aux familles. **Un nouveau bâtiment dédié au service périscolaire a vu le jour entre deux édifices emblématiques : la mairie/école primaire et l'école maternelle.**

Ce projet ambitieux avait pour objectif de centraliser et d'améliorer l'accueil des enfants pendant et en dehors du temps scolaire, dans un espace moderne, fonctionnel et adapté aux besoins actuels, et d'offrir aux habitants une mairie aux normes.

La construction de ce bâtiment s'est accompagnée d'une rénovation et d'une réhabilitation complète des bâtiments existants. L'école maternelle et la mairie/école primaire ont bénéficié ainsi d'une mise aux normes énergétique et d'une modernisation de leurs espaces, pour plus de confort et de sécurité pour les élèves, le personnel enseignant et les usagers.

En reliant harmonieusement ces trois bâtiments, la commune crée un véritable pôle éducatif au cœur du village. Ce nouvel aménagement favorise la continuité entre les différents services scolaires, périscolaires et mairie, tout en valorisant le patrimoine bâti de notre centre-bourg.

Ce projet de près de 2 millions d'euros a été soutenu par des financements communaux et des aides de partenaires insti-



tutionnels, témoignant de l'importance accordée à l'éducation et à la qualité de vie dans notre commune.

Portée par le cabinet MW Architectes, cette réalisation s'élève sur trois niveaux et offre aux enfants et au personnel un cadre lumineux et ouvert sur la vallée. Grâce à ses larges ouvertures et à son implantation en belvédère, le bâtiment



profite d'une vue imprenable tout en préservant une parcelle de jardin intérieur, véritable îlot de verdure au cœur de l'ensemble.

Autre originalité : le toit du bâtiment a été aménagé en toit-terrasse, formant une cour perchée qui offre aux enfants un espace extérieur sécurisé et agréable, tout en optimisant l'utilisation des surfaces.

Rappelons que le service périscolaire est géré par le SIVU du Giessen et la MJC Le Vivarium, garantissant un accueil de qualité pour les enfants en dehors du temps scolaire.

L'école accueille les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Dieffenbach-au-Val – Neubois, renforçant la coopération entre les communes et l'attractivité du territoire.

Un projet qui a mobilisé l'essentiel de nos finances et de notre énergie pendant ce mandat.

Bernard SCHMITT - Régis GUNTZ



Fouchy

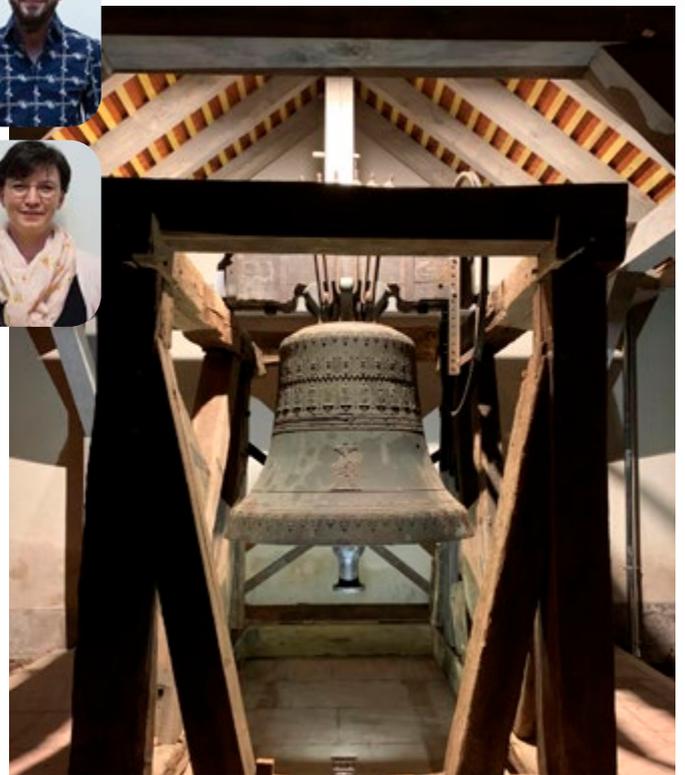


À Fouchy, ce mandat a été l'occasion de **mettre à l'honneur notre patrimoine communal.**

Trop longtemps repoussés, ce sont la sécurisation du clocher de l'église Saint Jean-Baptiste et le relevage de notre orgue classé aux Monuments Historiques qui nous ont occupés en début de mandat : face à l'usure et aux moisissures de l'orgue ainsi qu'aux risques liés au possible effondrement du beffroi, une intervention urgente et en profondeur s'imposait.

Le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes dont la plus spectaculaire a sans aucun doute été la descente de la grande cloche pesant plus d'une tonne.

Grâce à un financement maîtrisé et une participation populaire généreuse via la Fondation du Patrimoine, le reste à charge communal a été proche de zéro et ce même en ayant ajouté la rénovation des quatre cadrans d'horloge qui n'étaient pas au programme initial et qui sont désormais le phare de Fouchy la nuit venue.



Aujourd'hui, l'ensemble du beffroi et du clocher est sécurisé, l'orgue est presque neuf et surtout, la grande cloche Jean-Baptiste trône fièrement dans le jardin de l'église et constitue la nouvelle attraction touristique de notre village.

Les entreprises Koenig (orgue) et Voegelé (cloche, horloges, beffroi) ont été chaleureusement remerciées pour leur travail d'excellence au service de la sauvegarde de notre patrimoine et ce chantier reste exemplaire tant en termes de qualité que de mise en lumière des trésors souvent cachés ou oubliés de nos villages.

«Fouchy, le patrimoine au cœur» n'est pas qu'un slogan, c'est une réalité que nous avons mise en œuvre au cours de ce mandat.

Joffrey DAVID - Dominique HERRBACH



Rénovation et extension de l'espace socioculturel

L'ancienne salle polyvalente ne répondant plus aux normes de sécurité, ni aux attentes des concitoyens, il s'est avéré nécessaire de restructurer celle-ci en un «**Espace Socioculturel**». Les travaux ont débutés en décembre 2023 et se sont achevés en février 2025.

Objectif :

- Pérenniser les activités culturelles pour l'ensemble des Communes de la vallée.
- Créer et développer un lieu de vie et de rencontre sur des thématiques ciblées (sociale, patrimoniale, associative, environnementale...).

Réalisation :

- Refonte complète de la salle de 200 m² et du bloc sanitaire.
- Amélioration des performances thermiques.
- Installation d'un nouvel espace scénique de 40 m² équipé.
- Création de 2 loges, d'une nouvelle cuisine équipée, de nouveaux lieux de stockage.
- De prioriser l'accès pédestre et cycliste et l'obligation aux utilisateurs de l'« Espace Socio-culturel » d'utiliser les parkings de proximité déjà existants.
- De valoriser les espaces extérieurs contigus au nouvel équipement :
 - installation d'une cuve enterrée pour la récupération d'eaux de pluie,
 - création d'une mare et d'un verger/jardin communal partagé.

Depuis mars 2025, l'« Espace Socio-culturel » a eu l'occasion d'accueillir diverses associations (théâtre, Repair Café ...).

Le suivi rigoureux du chantier a permis de respecter les coûts prévus initialement.

• **COÛT DE L'OPÉRATION** : 880 000 € ht

• **MONTANT DES AIDES** : 607 261,58 €

- Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) au titre de la mesure Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales : 230 340 €

- Dotation d'équipement des Territoires ruraux (DETR) : 200 000 €

- Région Grand Est : 100 000 €

- CeA : 67 612 € + 5 566 € du Fonds de Solidarité Rurale

- Certinergy : 3 743 €

• **EMPRUNT** : 400 000 €

• **AUTOFINANCEMENT** : 100 000 €



Architecte : Agence d'architecture Jacques RINGENBACH

Maîtrise d'œuvre : Réalbati – Ingénierie du bâtiment

Yvette WASLPURGER - Daniel ANCEL

Maisonsgoutte



Voie verte cyclable et piétonne intra-muros

Ce projet qui a été annoncé dès le début du mandat s'inscrit dans le schéma directeur des **pistes cyclables et de circulations douces** de la vallée de Villé de 2019.

Le projet a été présenté en réunion publique en 2021 puis a suivi une longue période de recherche de financements et d'études, d'échanges avec les riverains pour l'acquisition des terrains manquants. Les travaux démarrent en juin 2025 pour les ouvrages d'art et en septembre pour la voirie.

Financement :

Le coût total du projet est estimé à 650 000 € ht y compris les études préalables et le coût de la maîtrise d'œuvre. À cela se rajoute un coût de 150 000 € ht pour la sécurisation de la berge route de Kuhnenbach menaçant de s'effondrer (classé rouge par le CEREMA). La voirie compte pour 400 000 € ht et les ouvrages d'art (une passerelle et un pont béton) pour 130 000 € ht.

Sont acquises les contributions de la CEA (fonds communal) pour 100 000 €, de l'État (fonds pour les mobilités actives Plan de relance) pour 251 000 € ainsi que la région Grand Est pour 130 000 euros sur son dispositif amélioration de cadre de vie après bien des péripéties car une première demande sur le plan vélo régional n'ayant pas été acceptée pour d'obscures raisons de partage de compétences avec la CEA. Au total le projet est financé à 62 % par des subventions.

Mesures environnementales

L'étude loi sur l'eau a déterminé 840 m² de zones humides qui seront détruites tout au long du tracé et par conséquent à compenser.



La mesure de compensation retenue est de décaisser 1 700 m² de remblais le long des installations sportives pour recréer une prairie originelle. Une convention devra être établie avec l'agriculteur pour intégrer les objectifs environnementaux de la mesure : pâturage extensif et maintien de la ripisylve.

Christian HAESSLER - Bernard WOLFF

Neubois

Un cimetière entièrement rénové après deux ans de travaux

Entre 2022 et 2024, la commune de Neubois a réalisé une **importante rénovation de son cimetière**. Ce projet, l'un des engagements forts de la mandature, visait à offrir un lieu de recueillement plus accueillant, mieux structuré, et en harmonie avec le patrimoine local.

Conduit en plusieurs étapes sur deux années, le chantier a transformé en profondeur l'ensemble du site, tout en respectant son cadre naturel et sa vocation mémorielle.



Une rénovation complète et cohérente

Les travaux ont débuté par l'enlèvement des tuyaux, permettant de dégager l'espace et de redéfinir les contours du cimetière.

Des panneaux en acier Corten ont ensuite été installés, avec l'incrustation de motifs emblématiques de Neubois : l'église Saint-Materne, le château du Frankembourg, ainsi que le nouveau logo de la commune, représentant notamment l'Altenberg avec, tout en haut, le château et l'antenne du coucou.

Le portail d'entrée a été entièrement remplacé par un ouvrage neuf, alliant robustesse et esthétique. L'ancien portail, quant à lui, a été repositionné à l'arrière du cimetière, à l'endroit où une nouvelle montée a été aménagée, facilitant ainsi l'accès des engins pour l'entretien ou les opérations techniques.

La mise en place de concassé et d'un bac à déchets permet aujourd'hui une gestion plus propre et efficace des déchets sur le site.

Enfin, pour améliorer le cadre naturel et offrir davantage de sérénité aux visiteurs, plusieurs arbres, arbustes et plantes fleuries - tels que des hibiscus des marais - ont été plantés, renforçant ainsi l'agrément paysager et le caractère apaisant du lieu.

Un investissement structurant

Le montant global des travaux s'élève à 68 645,18 € TTC.

Un projet salué par la population

Cette transformation du cimetière, à la fois fonctionnelle, patrimoniale et paysagère, a été très bien accueillie par les habitants. Beaucoup soulignent aujourd'hui la propreté, l'accessibilité et l'esthétique du site repensé.

Par cette opération, la commune de Neubois confirme sa volonté de préserver ses lieux de mémoire tout en investissant dans des équipements durables et respectueux de l'environnement.

Marie-Odile UHLERICH - Fabien DIGEL

Neuve-Église



Un projet structurant pour la commune : un pas vers l'avenir

Un projet ambitieux a vu le jour dans notre commune, symbole d'un engagement fort en faveur du développement économique, social et environnemental. Avec un coût total de 1 723 738,49 € TTC, ce projet a mobilisé des financements variés, notamment à travers des subventions qui ont permis de réduire le reste à charge pour la collectivité.

Un effort collectif

La maîtrise d'œuvre a été confiée aux architectes associées Alain Braesch et Joël Bottazzi qui ont su orchestrer les différentes étapes de ce projet. Le lancement des travaux a eu lieu fin 2021 et la réalisation s'est étalée sur plusieurs années, témoignant de la persévérance des acteurs impliqués.

Les subventions reçues incluent 200 000 € de la DETR, 26 388,04 € pour le soutien à l'énergie bois, 100 000 € pour l'amélioration du cadre de vie, ainsi que 100 000 € de la CEA et 5 710,58 € de primes CEE.

Des objectifs clairs et ambitieux

Ce projet n'est pas qu'une simple construction / extension ; il représente un véritable levier pour le développement de notre commune. Il vise à créer des espaces accessibles, moderne, confortable et facile d'utilisation. Ces infrastructures favorisent les interactions et la cohésion communautaire. Tout chantier de rénovation est compliqué de par les



contraintes de l'existant. La salle a été isolée, ce qui n'était pas le cas avant. Une nouvelle chaufferie permet de s'affranchir des énergies fossiles pour le chauffage ainsi que production d'énergie électrique photovoltaïque pour diminuer la consommation. L'acoustique et l'éclairage ont été modernisés, aussi bien pour le renouvellement de l'air via une nouvelle centrale de traitement d'air que pour l'utilisation de l'espace scénique. Une toute nouvelle cuisine permet de respecter les critères d'hygiène. Un nouvel espace accueil / bar devient la vitrine de cette salle.

Un partenariat local fructueux

De nombreux acteurs locaux ont été impliqués, toutes les entreprises sont alsaciennes, certaines de la vallée voire de la commune, elles ont contribué à la conception et à la réalisation du projet. La participation de nombreux acteurs lors des phases de consultation a également été un élément clé, permettant de s'assurer que le projet réponde aux besoins.

Défis et réussites

Comme tout projet d'envergure, des défis ont été rencontrés. Sortie de la crise sanitaire, explosion des coûts des matériaux due au conflit en Ukraine, démarches administratives complexes, et certains aléas de chantier ont nécessité des ajustements et surtout des délais de livraisons qui ont largement dépassé les prévisions de la maîtrise d'œuvre. Toutefois ces obstacles ont été surmontés.

Le niveau de satisfaction des utilisateurs est élevé. Les retours sur la qualité des réalisations sont positifs, et la fréquentation lors des séances du théâtre de Neuve-Église ou du S'Brannkessele témoigne d'une appropriation réussie.

Un avenir prometteur

À l'avenir, des développements potentiels sont envisagés, la longue fermeture de cette salle l'a fait oublier. Elle répond, en termes de capacité, à une offre qui n'est pas trop développée dans la vallée. Extension des services offerts et création de nouveaux événements. Ce projet marque une étape importante et ouvre la voie à de nouvelles opportunités pour Neuve-Église / Hirtzelbach.

En somme, ce projet structurant est une réalité qui profitera à tous les habitants, renforçant l'identité et la vitalité de la commune pour les années à venir.

Alexandre KRAUTH - Thierry DIETZ

Saint-Martin

Réalisation d'un espace ludique pour tous

À Saint-Martin, l'**aire de jeux** commençait à dater et n'était plus conforme aux nouvelles normes de sécurité.

Notre projet était de permettre l'accessibilité de tous, sans discrimination, à partir de 2 ans à tous moments. Les travaux ont débuté l'été 2023 avec une mise en service du nouvel espace en automne 2023. Sur la belle surface disponible ont été créés un espace pour petits avec une balançoire originale, et une zone ludique avec un fort, des rampes d'accès, toboggans et autres accessoires dont les enfants sont friands. L'espace sportif est composé de trois agrès de sport. L'espace détente permet de se relaxer autour de tables, banc de pique-nique, d'une cabane à livre et d'un bouldrome.



Cet endroit est également le lieu de départ du sentier écolodique « L'Échappée » reliant Saint-Martin au Champ du Feu.

La réalisation de ce projet a été possible grâce à l'obtention de subventions à hauteur de 70 % et de dons privés par l'intermédiaire d'un mécénat fiscal.

Un seul critère était de mise : « travailler avec une entreprise locale. Nous avions à cœur de trouver du matériel dans nos budgets, qui soient solides et à proximité en cas de problème ». Critères qui ont été respectés.

Nous remercions particulièrement les services de l'État, la Collectivité Européenne d'Alsace, les entreprises ainsi que les particuliers qui ont soutenu cette réalisation.

Notre aire de jeux fait le bonheur de nombreux enfants de Saint-Martin et des villages aux alentours.

André MULLER - Olivier SEYLLER



Saint-Maurice

Notre monument aux morts actuel datait de 1965 et il était dénué d'inscriptions excepté celles des six personnes décédées dans la nuit du 18 au 19 août 1914 (4 civils et 2 soldats français).

Elles sont mentionnées sur la petite plaque fixée au mur à gauche du monument

Nous avons décidé 58 ans après de **faire sortir de l'oubli ces enfants du village** morts durant ces deux guerres et faire figurer leurs noms sur le monument sur deux plaques en marbre noir.

La première comporte les noms des 8 soldats décédés durant la 1^{re} guerre et la 2^e les noms des 10 soldats morts durant la Seconde Guerre mondiale. Les noms sont classés dans l'ordre des décès durant les conflits, du premier mort au dernier et non dans l'ordre alphabétique.

Le coût s'est élevé à 3590 €. Nous avons reçu des subventions de la CeA, 1000 €, de l'ONACVG (Office national des combattants et des victimes de guerre), 718 €, Souvenir Français section de Villé, 500 € et de l'UIACAL de Sélestat (Union des Invalides, Anciens Combattants et victimes de guerre d'Alsace-Lorraine) 500 €. Le reste à charge pour la commune était de 872€.

Le projet a été lancé officiellement lors du conseil municipal du 30 mars 2023, après un important travail de recherche préliminaire pour vérifier les noms et les dates de chaque soldat.



La cérémonie a eu lieu le 26 novembre 2023. Cette matinée du « souvenir » avait commencé à 9h00 par une grande messe avec la présence des porte-drapeaux, les associations patriotiques et du conseil municipal. Puis à 10h, la cérémonie s'est poursuivie devant le monument aux morts sous la conduite du Maître de cérémonie M. Michel Schmitt (ancien Colonel et trésorier du Souvenir Français de la vallée de Villé). L'ensemble de l'assemblée s'est retrouvé ensuite à la salle des fêtes pour un verre de l'amitié où le maire a remercié toutes les personnes présentes et particulièrement nos deux derniers anciens combattants de la guerre d'Algérie, Dontenville Jean-Claude et Burg Paul. La parole a ensuite été donnée aux personnalités présentes selon le protocole.

De nombreux habitants nous ont exprimé leur reconnaissance et leur soutien pour ce projet de mémoire.

Jean-Marc WITZ - Jean-Philippe HOLWEG



Saint-Pierre-Bois

Les restructurations de l'école et de la mairie de Saint-Pierre-Bois / Hohwarth ayant été menées à terme avant 2010, des programmes successifs ont permis la réhabilitation de près de 2 700 m de voirie depuis 2014.

L'avant - dernier en date est celui de la **route romaine** sur 450 m, une voie qui est également piste cyclable où les nids-de-poule étaient un danger permanent pour automobilistes, cyclistes et piétons. Réalisés sur deux années en 2023 et en 2024, les travaux, à hauteur de 500 000 € ht ont permis une meilleure infiltration des eaux pluviales avec la création d'une dizaine de noues. Ces dernières sont intégrées dans une zone de rencontre limitée à 20 km/h. À chaque utilisateur maintenant de faire l'effort nécessaire pour une cohabitation harmonieuse...

Le plus récent des programmes, en mai 2025, concerne le **chemin de l'église** avec une 3^e tranche sur 220 m qui contourne l'édifice religieux au sommet du Kirchberg pour un montant de 50 000 € ht. Le site n'en est que plus accueillant.

Alain MEYER - Frédéric STOCKER



Steige



Dans notre commune, plusieurs projets importants ont été réalisés ces dernières années afin d'améliorer la qualité de vie de nos habitants et de préserver notre patrimoine. Tout d'abord, le changement de la totalité de l'éclairage public a permis d'installer des **luminaires leds** plus modernes et économes en énergie, contribuant ainsi à la fois à la sécurité de nos rues et à la protection de l'environnement.

La réfection d'un **ouvrage d'art, le pont de la rue des fontaines**, identifié comme critique dans le programme d'études sur les ouvrages proposé par les services de l'État, a été menée à bien, garantissant la sécurité des usagers et de l'accès à notre Espace d'Animation Rural.

Par ailleurs, l'intégration au regroupement scolaire du Honcourt à Maisongoutte, une étape importante pour assurer un avenir éducatif de qualité à nos enfants, de favoriser la mutualisation des ressources, l'échange d'expériences entre équipes pédagogiques et l'accès à une offre éducative plus riche et diversifiée. Cela permet également de renforcer le lien entre les différentes communes, créant ainsi une dynamique collective bénéfique à tous.

Enfin, un soin particulier a été apporté à l'étude de l'entretien du patrimoine religieux. La toiture de l'église doit notamment faire l'objet de travaux de réfection afin d'assurer sa durabilité et de préserver ce monument historique cher à nos concitoyens.

Monique HOULNÉ - Christian HEIM



Thanvillé



Aménagement et sécurisation de la rue Saint-Jacques.

Ce projet lancé en 2021 et terminé fin 2023 vise à transformer la rue Saint-Jacques en un espace plus adapté aux usages actuels. L'objectif principal est de favoriser la circulation douce, tout en redimensionnant la rue pour privilégier la mobilité piétonne et réduire la place dédiée aux véhicules motorisés. Les travaux ont notamment consisté à supprimer les trottoirs traditionnels pour les remplacer par un revêtement concassé perméable ainsi qu'à aménager des noues végétalisées et un fossé pour la gestion des eaux pluviales. Le réseau d'eau a été bouclé et les réseaux électriques (basse tension et réseaux secs) ont été enfouis pour améliorer l'esthétique et la sécurité. Un éclairage moderne a été installé pour répondre aux exigences actuelles. La rue a été transformée en zone de rencontre, limitée à 20km/h et une circulation à sens unique pour les véhicules thermiques. À l'avenir, cette voie devrait être intégrée dans un réseau de pistes cyclables, facilitant le maillage vers les communes voisines.

Patrick BUHL - Xavier GARRE

- **COÛT DU PROJET** : 432 000 €
- **AIDES** : 228 100 €
 - CeA : 90 000 €
 - DSIL : 28 400 €
 - Région : 8 600 €
 - Syndicat d'électricité : 68 100 €
 - Agence de l'eau : 32 000 €
 - prime CEE de 1 000 €
- **RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE** : 203 900 €



Triembach-au-Val

L'objectif prioritaire de ce mandat a été l'amélioration nécessaire et vitale des finances communales !

En effet nous avons pris les commandes avec un déficit non négligeable au fonctionnement et objet de remontrance de la part de la Sous-Préfecture.

Cet objectif est atteint et notre capacité d'autofinancement est revenue à un niveau tout à fait acceptable, qui laisse entrevoir de nouvelles possibilités d'investissement pour les prochaines années.

La rigueur budgétaire appliquée au cours de ces cinq années ne nous a cependant pas empêchés de mener à bien les réalisations suivantes :

- **Passage au Led** de l'ensemble de l'éclairage public pour un montant total de 37 825 €, opération rendue possible grâce à l'aide de Territoire Énergie Alsace pour 18 912 € et la DSIL pour 11 347 €. Reste à charge pour la commune 7 566 €. Retour sur investissement en moins d'une année grâce aux économies réalisées en termes de consommation énergétique.
- **Réalisation d'une aire de jeux multisports** à destination des adolescents pour un montant total de 21 379 € pour laquelle nous avons obtenu une subvention de 8 000 € de la



Région Grand Est. Reste à charge pour la commune 13 379 €. Opération couronnée de succès au regard de la fréquentation des lieux.

- **Remplacement des baies vitrées de l'école**, mise en place de volets roulants et réfection des salles de classe (remise en peinture et mise en place d'un revêtement mural isolant phonique et thermique). Montant total : 34 516 €. Subventions obtenues : DETR pour 17 102 €, CEA pour 10 262 €, reste à charge pour la commune 7 152 €.
- **Remise en état des chemins et fossés**, montant total 16 800 € en autofinancement.
- **Remplacement des chaudières** ancienne génération de l'église et de l'école pour des modèles moins énergivores, montant total 16 500 € en autofinancement.

Gérard DEBAUCHEZ - Alain KAMMERER

Urbeis

En janvier 2021 la neige a couché 4 000 douglas plantés en 2016. Il fallait **intervenir pour les redresser**. Les arbres les plus couchés (55 % environ) devaient être tuteurés. Pour cela, la commune a fourni 2 250 piquets et de la ficelle. Des bénévoles, en complément des entreprises partenaires contactées pour ce travail ont permis de sauver cette plantation. Coût : 8 000 € ht.

Le 18 octobre 2021, l'effondrement partiel du pont des Aviats nous a contraints à prendre des mesures d'urgence pour réglementer la circulation et lancer la procédure de reconstruction. Le **nouveau pont a été ouvert à la circulation** fin juillet 2022. Coût de la réalisation : 91 250 € ht. Subvention de l'État 38 000 € ht soit 41,64%. Reste à charge à la commune : 53 250 € ht.



À côté de ces contraintes, la commune a pu réaliser plusieurs projets, dont l'**aménagement d'une maison multi-associations** : un ancien bâtiment, racheté par la mairie, a été réaménagé en un lieu convivial et fonctionnel. Coût des travaux : 77 954 € ht. Subvention de la CeA : 17 889 € ht soit 23 %. Reste à charge à la commune : 60 065 € ht.

Abel MANGEOLLE - Serge LEHMANN



Transformation du stade de foot de Villé en parc urbain

À l'été 2022, les élus de la commune de Villé ont approuvé le réaménagement du stade de football qui n'est plus utilisé depuis quelques années par la création d'un parc communal intergénérationnel, multi-activités et 100% biodiversité. La première phase a été réalisée en février 2023 dans le cadre de la Trame Verte et Bleue et de la « Stratégie Nationale Biodiversité 2030 » avec la plantation de 215 végétaux dont 35 arbres et la création d'une mare. Le coût de l'opération s'est élevé à 20 000 € ht dont 16 000 € de subventions.

L'année 2024 a été consacrée à la recherche des subventions et aux marchés publics. La seconde phase au printemps 2025 a permis d'aménager le parc avec du mobilier ludique (balançoire, toboggan, tyrolienne), du mobilier sportif (rameur, vélo elliptique) ainsi que du mobilier urbain (bancs, chaises, tables de pique-nique, chaises longues). À chaque étape du projet, des subventions ont été trouvées pour réduire autant que possible la part restante à la charge de la collectivité.

L'aménagement de cet espace offre de grandes perspectives favorables à la majorité des habitants. Le but premier est de bénéficier d'un réel espace de jeux pour les enfants dans un environnement naturel et sécurisé au cœur du bourg mais aussi de faire du sport dans un endroit dédié. Le projet permet en outre de valoriser la liaison entre la zone de loisirs intercommunale et le centre de Villé. Ce nouvel espace entre ainsi pleinement dans les objectifs de redynamisation de la commune portés par le programme « Petites Villes de Demain » et de protection de l'environnement via le dispositif de la Trame Verte et Bleue.

La création du parc est un projet qui s'inscrit dans la durée. La commune continuera d'investir dans les prochaines années pour son amélioration.

Lionel PFANN

Jean-Pierre ALDOSA - Françoise BURGER - Gilles GENTILE - Christine MEYER

• **COÛT DU PROJET** : 96 375,50 €
(jeux + mobilier pour 88 315,50 € ht et 8 060 € ht d'après de sport.

• **FINANCEMENT OBTENU** :
- État - DETR : 39 191 €
- Région Grand Est : 24 495 €
- CeA : 14 700 €

• **RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE** : 17 989,50 €



SIVU du Honcourt

Le projet de réalisation d'un pôle scolaire et périscolaire à Maisongoutte, dans la zone d'activité, a été engagé en 2017 sur les communes de Breitenbach, Maisongoutte et Saint-Martin, la commune de Steige rejoignant les trois autres villages à l'automne 2023.

En avril 2019, le choix du cabinet d'architecture F&F a été validé et le permis de construire a été accordé en août 2020. Les travaux ont démarré à l'automne 2021 sur le terrain acquis auprès de la communauté des communes et la 1^{re} rentrée scolaire s'est faite en janvier 2024, après bien des aventures !

L'école dispose de huit classes, trois maternelles et cinq primaires, le périscolaire a une capacité maximale d'accueil de 120 places sur les temps périscolaires.

Aujourd'hui, 10 enseignants sous la direction de Laurence Bohn, 3 ATSEM et 9 agents du périscolaire sous la direction de Virginie Briot font vivre au quotidien la petite communauté des 164 enfants de nos quatre communes. Le dimensionnement de la partie périscolaire et sa fonctionnalité permettent d'y accueillir les enfants de toute la vallée les mercredis et lors des congés scolaires.



• COÛT DU PROJET :

5,6 millions € TTC

• SUBVENTIONS :

- État : 1 155 000 €

- CeA : 922 000 €

- CAF : 696 000 €

- Région : 331 000 €

• RESTE À CHARGE POUR

LES COMMUNES : 2,5 millions €



Les réalisations présentées dans ces pages par les communes ne représentent pas l'ensemble de leurs investissements durant ce mandat, loin s'en faut ! Elles forment une belle palette – bâtiments, écoles, voiries et éclairage public, ponts, cimetières, aires de jeux, lieux mémoriels, etc. – des compétences communales et prouvent combien, au fil du temps, notre vallée ne cesse d'évoluer, de s'embellir et de se doter d'infrastructures au service de ses habitants.

À l'avenir, la nécessaire sobriété foncière, des possibilités financières plus contraintes et les inévitables enjeux climatiques marqueront les futurs projets portés par les communes et l'intercommunalité, qui devront renforcer ce socle commun essentiel au développement de notre territoire.

Jean-Pierre Piela

Transition Écologique

Accélérateur de transitions : un cap pour un territoire plus résilient et solidaire

Lancé il y a deux ans, le programme « **Accélérateur de transitions** » a pour ambition de soutenir la Vallée de Villé dans sa transformation vers un avenir plus durable, solidaire et résilient.

Pour structurer ses actions, la Communauté de Communes a défini trois grands piliers de sa stratégie territoriale :



Renforcer la résilience énergétique,



Gérer durablement la ressource en eau, face aux défis climatiques,



Favoriser la coopération et le “faire ensemble”, avec les habitants, les associations et les acteurs locaux.

Cette feuille de route ambitieuse guidera les décisions du territoire pour les années à venir.

2025 : une année clé pour le programme

Les priorités sont désormais claires pour l'année 2025 :

- Élaborer une stratégie de communication pour mieux faire connaître les actions engagées,
- Consolider la gouvernance et les dynamiques collectives,
- Finaliser un **plan d'action global**, co-construit avec les partenaires du territoire.

Le **mardi 29 avril**, lors d'un temps fort de restitution, la Communauté de Communes a présenté le **bilan des deux premières années** du programme. Ce fut aussi l'occasion de réfléchir à l'« **après-accélérateur** » et de se projeter, ensemble, vers l'**horizon 2050**.



S'adapter au changement climatique : une nécessité pour la Vallée de Villé

L'été 2022 restera dans les mémoires : sources tariées, végétation brûlée, potagers en souffrance, bétail à abreuver dans des conditions difficiles... Le Giessen a atteint moins de 10 cm d'eau pendant près de six semaines. L'accès à la forêt a même été restreint en raison du risque de chute d'arbres. Un été hors norme ? Pas vraiment.

Selon les scientifiques, **l'été 2022 deviendra la norme climatique d'ici 2050**. Autrement dit, si nous ne changeons rien, des étés aussi chauds et secs – voire pires – deviendront habituels. Si les enjeux sont réels, ils peuvent être anticipés et gérés collectivement, à condition d'agir sans attendre.

Trois scénarios pour mieux anticiper

Face à cette réalité, la Communauté de Communes adopte une approche en trois scénarios, selon le niveau de gravité des impacts liés au changement climatique. L'objectif : **prévoir pour mieux agir**.

La Vallée de Villé n'a pas attendu pour s'engager. Plusieurs actions concrètes sont déjà en cours :

- **La Trame Verte et Bleue** : pour retenir l'eau dans les sols et limiter l'évaporation,
- **Le zonage pluvial** : pour identifier les aménagements permettant de mieux gérer les eaux de pluie,
- **L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Eau et Climat** : pour accompagner les communes, agriculteurs et industriels vers une gestion plus sobre et efficace de l'eau.

Anticiper, planifier, s'adapter

Au-delà de la réaction d'urgence, l'adaptation passe par **l'anticipation et la planification**. L'idée est simple mais ambitieuse : **organiser le développement de notre territoire en cohérence avec les ressources disponibles**, en particulier l'eau, malgré les sécheresses et les restrictions à venir.

C'est tout l'enjeu du programme d'adaptation au changement climatique : imaginer dès aujourd'hui des solutions que nous devons mettre en œuvre demain, même si elles nous semblent encore lointaines.



Construire ensemble la stratégie d'adaptation

Ce travail collectif démarre avec une série d'ateliers participatifs.

- **Premier atelier** : le 19 juin avec les élus et les partenaires.
- **D'autres rencontres auront lieu à l'automne** avec les maires et les habitants.
- **Ensemble**, faisons le choix d'un avenir plus résilient pour notre territoire.



© dessin Claude Delamarre

Comité de suivi annuel 2025 du programme "Accélérateur de Transitions"

29 avril 2025

OBJECTIFS DE LA SEANCE

- 1 Présenter les avancées 2024
- 2 Proposer les objectifs 2025
- 3 Partager le bilan et les perspectives

18 participants dont :

- Le président de la CCVV
- La secrétaire générale de la Sous-Préfecture Sélestat Erstein
- 9 agents internes de la CCVV
- 5 partenaires : MJC Le Vivarium, Ademe, CEA, DDT, PETR Sélestat Alsace Centrale
- 2 autres accélérateurs d'Alsace Centrale : CCS + CCVA

Les projets écologiques de la Vallée de Villé qui vous ont le + marqué

Projet	Nombre
Energiesen	4
L'autopartage et la mobilité douce	2
La distribution des arbres fruitiers	2
L'aménagement du Parc de Villé	2
Diagnostic eau	2
Guide Coup d'Œuf	1
Ateliers Climat et Démocratie	1
Les premières EnR dans la zone de loisirs	1
Le développement de l'ingénierie publique sur la	1
Le maintien des paysages ouverts	1

BILAN ET PERSPECTIVES PARTAGÉS à travers un atelier World Café express

Quels 2 premiers axes de travail pour 2025 ?

- Un accompagnement des collectivités publiques pour...
- Le maintien des paysages ouverts et agricoles...

Qu'est-ce qui a manqué ? Quels enseignements, temps, les autres acteurs, 2 intervenants ?

- L'accompagnement des collectivités publiques pour...
- Le maintien des paysages ouverts et agricoles...

En quoi le programme a-t-il été le plus utile ?

- Un programme innovant et complet...
- Des intervenants qualifiés (CCVV)

Quelles formes de partenariat ou d'accompagnement seraient utiles pour repenser le territoire ?

- Un accompagnement des collectivités publiques pour...
- Le maintien des paysages ouverts et agricoles...

Sur quoi, quelle méthode serait la plus adaptée pour développer la production locale de routes ?

- La mise en place d'un comité de pilotage...
- Le maintien des paysages ouverts et agricoles...

Quels messages retenir pour votre territoire ?

- Autonomie, cohésion, action, sensibilisation...
- Solidarité et coopération...

Retour en images ...

Évaluation à chaud de la séance:

Bien 33.3%

Moyen 66.7%

© adobe stock/Tanja Esser

Climat et Démocratie : le guide pratique « Coup de Pouce »

Parce qu'une transition durable ne peut se faire sans les citoyens, la Communauté de Communes poursuit les ateliers "Climat et Démocratie", véritables espaces d'échange et de co-construction.

En 2024, deux nouveaux ateliers ont contribué à finaliser un projet concret : le **Guide Coup de Pouce**. Ce petit guide malin, conçu **par et pour les habitants**, rassemble plus de 70 aides, services et solutions concrètes pour accompagner la transition écologique dans la vie quotidienne : logement, alimentation, santé, mobilité, etc.

Un outil pratique, local et collaboratif, pensé pour faciliter le **passage à l'action tout en améliorant la qualité de vie** dans la Vallée de Villé.

Une sortie officielle et un lancement collectif

Le **mardi 20 mai**, l'atelier Climat et Démocratie a marqué la **sortie officielle du guide**, imprimé sur papier recyclé. Ce temps fort a aussi permis aux acteurs du territoire de **s'organiser collectivement** pour lancer une **première diffusion test**.

L'objectif ? Privilégier une distribution **ciblée et personnalisée**, pour donner envie de lire et d'utiliser le guide, plutôt qu'un envoi massif peu efficace.

Et les premiers résultats sont prometteurs :

- 193 exemplaires remis dès le soir même,
- 48 distribués aux élus lors du Conseil Communautaire,
- Une cinquantaine de guides transmis aux communes volontaires,
- Une autre cinquantaine de guides partagés lors d'une intervention chez Bürkert,
- Et d'autres encore disponibles à l'Office de tourisme, France Services, la MJC, la médiathèque, ou encore au colège, à l'occasion de leur pique-nique solidaire et durable.

Je veux recevoir
(et/ou distribuer) le guide
Coup de Pouce !



*Premier stand
« Coup de Pouce »
avec Bruno Lascols,
volontaire actif
des ateliers climat
et démocratie et
ancien médecin de
la vallée, lors du
marché Welches à
Steige le 1^{er} mai.*



Et maintenant ?

Cet été, place aux opérations "Coup de Pouce" !

Des **stands animés par des habitants volontaires** seront organisés pour faire connaître le guide de manière conviviale, sur les marchés, événements et lieux de passage.



**Pour retrouver le stand ou en savoir plus,
rendez-vous sur le site web de la ComCom.**

Jolet VAN KIPSHAGEN



Mission Eau

Deux guides pour la gestion durable des eaux pluviales urbaines

Vous vous demandez comment gérer les eaux de pluie sur votre terrain ? L'infiltration est-elle obligatoire ? Votre sol est-il adapté ? Comment dimensionner les ouvrages nécessaires à la gestion de vos eaux de pluie ?

Pour répondre à ces questions fréquentes et accompagner les acteurs du territoire, le SDEA a publié sur son site internet deux guides présentant des techniques d'infiltration des eaux pluviales :



Un guide pratique

Vous retrouverez dans ce guide les éléments essentiels concernant la réglementation du SDEA ainsi que des recommandations utiles.

Vous y découvrirez des techniques d'infiltration à mettre en œuvre directement sur votre parcelle, ainsi qu'un test de perméabilité simple à réaliser chez soi.



Vous retrouverez ces éléments et bien d'autres dans ces deux guides en lignes sur le site du SDEA

Le guide pratique est également disponible en format papier dans les centres et antennes du SDEA.

SDEA



Un guide technique

Ce guide, plus détaillé, est structuré en deux parties complémentaires :

• Partie 1 : Prescriptions techniques

Vous y trouverez la réglementation applicable à l'échelle nationale et celle spécifique au SDEA, l'analyse des contraintes techniques des projets et des outils de conception et de dimensionnement illustrés par des exemples concrets.

• Partie 2 : Fiches techniques des ouvrages

Par ouvrage d'infiltration, vous trouverez des fiches comprenant une description de l'ouvrage, son principe de fonctionnement, une évaluation multicritère de ses performances, les méthodes de dimensionnement, les règles de mise en œuvre et les consignes d'entretien.



Pourquoi gérer ses eaux pluviales dans la Vallée ?

Dans la vallée, la gestion des eaux de pluie est un sujet qui concerne tous. Mieux gérer les eaux de pluie, c'est à la fois préserver la ressource et limiter certains risques qui touchent le territoire.

Une ressource sous tension

Si la vallée n'a, jusqu'à présent, connu aucune pénurie d'eau potable, la situation devient plus fragile au fil des années. Le bassin-versant du Giessen subit une pression importante en période estivale, en raison des sécheresses et de niveaux d'eau très bas (appelés étiages). Depuis 2010, la vallée a été placée sous arrêté préfectoral « sécheresse » pendant plus de 500 jours. En 2021 et 2022, le niveau de crise a été atteint.

Lorsque ces arrêtés sont pris, des restrictions s'appliquent aux particuliers selon quatre niveaux de gravité :

○ **Le niveau blanc – VIGILANCE** : l'état de la ressource en eau peut s'aggraver en l'absence de pluie. Particuliers comme professionnels sont incités à faire des économies d'eau.

● **Le niveau jaune – ALERTE** : Premières limitations des usages dits secondaires (arrosage du jardin, lavage des véhicules, ...) à certaines heures.

● **Le niveau orange – ALERTE RENFORCÉE** : Restrictions plus strictes des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, allant jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.

● **Le niveau rouge – CRISE** : Seuls les prélèvements liés aux usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

Des mesures supplémentaires peuvent être prises selon l'arrêté.



Ces dernières années, les pluies dans la vallée sont devenues plus intenses et de plus courte durée.

Suite à l'orage du 15 juin 2025, les pluviomètres de la vallée ont relevé 30 mm de précipitations en quelques heures seulement. Ces pluies soudaines favorisent un ruissellement rapide : le sol ne peut pas absorber l'eau correctement, ce qui accentue le risque d'inondations et limite la reconstitution des réserves souterraines.

Une gestion utile pour chacun

La gestion des eaux pluviales permet de limiter la pression sur les réseaux et de disposer d'un volume pour des usages secondaires autorisés. Mais ses avantages vont au-delà : elle contribue à éviter que l'eau ne ruisselle trop vite et cause des inondations, tout en favorisant la recharge des nappes souterraines.

Installer des dispositifs d'infiltration ou de stockage des eaux pluviales sur son terrain est un moyen simple de participer à la protection de l'environnement local et de mieux préparer son habitation aux épisodes météorologiques extrêmes.

Des exemples concrets et des solutions accessibles sont à découvrir dans les guides du SDEA pour accompagner vos projets.

Naomi ASANZA CONTRERAS

Office de la Vallée de Villé

Des nouveautés du côté de l'Office qui font bouger la Vallée de Villé !

L'équipe de l'Office de la Vallée de Villé ne manque pas d'idées pour faire découvrir notre belle destination aux touristes comme aux locaux. Plusieurs nouveautés ont vu le jour ces dernières semaines, à destination des petits comme des grands !

Deux nouvelles balades ludiques à Steige et Saint-Pierre-Bois

Sur une distance de **1,7 km à 2,5 km**, ces balades vous emmèneront dans les **lieux et recoins incontournables de ces villages**. Vous suivrez un **parcours ponctué d'indices** à collecter en différents lieux, qui mettent en avant le patrimoine naturel, historique et architectural. Chacun des indices vous mènera à la résolution de l'énigme finale. Une fois le feuillet complété, une récompense vous attendra à l'Office de la Vallée de Villé. Le parcours est adapté en **trois versions pour les enfants de 4 à 12 ans...** et pour toute la famille !

 **Le livret de jeu est disponible gratuitement à l'Office ou en téléchargement sur le site Internet de l'Office de la Vallée de Villé.**



Un nouveau parcours d'orientation à Villé

Six balises supplémentaires viennent d'être installées sur le parcours d'initiation à la course d'orientation dans la forêt du Klosterwald. Ce parcours, qui existait déjà, a été prolongé pour vous proposer une expérience plus challengeante !

Le parcours initial de 2,5 km avec 8 balises s'étend désormais sur une distance de **5 km environ, pour une durée de 2 heures**. Vous partirez du collège du Klosterwald, situé en lisière de la forêt du Klosterwald. Équipés d'une carte où sont indiqués les emplacements des balises ainsi que des indices, retrouvez les **14 balises cachées** dans la forêt. À chaque balise trouvée, poinçonnez votre carte sur la borne. Le circuit est accessible à tous, et toute l'année.

 **Le parcours est disponible gratuitement à l'Office ou en téléchargement sur le site Internet de l'Office de la Vallée de Villé.**



Un guide rando pour les amoureux de marche

L'Office a créé un tout nouveau support à l'attention des randonneurs l'année dernière : le guide randonnées. **20 parcours** sont ainsi proposés couvrant l'ensemble de la vallée de Villé. Des itinéraires de **différentes durées et différents niveaux de difficulté allant de 5 à 15 km**.

Conçu dans une optique de durabilité, ce guide prend la forme d'un classeur contenant vingt fiches. Ce classeur est équipé d'une pochette plastifiée permettant de protéger la fiche de randonnée choisie.

En 2025, ce guide des randonnées s'enrichit de **10 nouveaux parcours** allant de 3,5 à 14 km.

Guide de randonnées disponible au tarif de 15 € (20 balades) ou 20 € (30 balades). Possibilité d'acheter les 10 nouveaux parcours pour les personnes ayant déjà le guide.

Une médaille souvenir pour célébrer toute la beauté de la Vallée de Villé

L'Office de la Vallée de Villé est fier de dévoiler sa toute nouvelle **médaille souvenir**, une création originale imaginée par son équipe pour représenter les trésors de notre belle destination. Inspirée par les paysages et les sites incontournables de la vallée de Villé, cette médaille met en lumière les éléments qui font la richesse et l'authenticité de la destination.

On y retrouve le **vignoble de montagne**, qui serpente entre collines et coteaux et incarne le savoir-faire viticole local ; les **villages chaleureux**, au patrimoine préservé et à l'accueil toujours convivial ; les châteaux qui surplombent fièrement la vallée, témoins d'un passé médiéval chargé d'histoires. Enfin, **la cigogne**, emblème de l'Alsace, symbolise à elle seule l'attachement à notre culture régionale.

Destinée aux visiteurs comme aux habitants, cette médaille rejoindra les collections des passionnés de souvenirs touristiques. Elle s'inscrit dans la grande tradition des **médailles de collection** que l'on retrouve dans les lieux emblématiques à travers la France.



Médaille souvenir en vente à l'Office au tarif de 2 €.



De nouvelles éditions bien pratiques

L'Office tient à disposition des visiteurs la toute nouvelle édition des « **Inspirations Gourmandes** » : une carte des restaurants, producteurs locaux et commerces alimentaires. Le document parfait pour savourer la vallée de Villé.

Pour cet été, n'hésitez pas à vous procurer le flyer « Esti'vallée » afin de profiter de tous les bons plans pour vos sorties estivales. Vous y trouverez le plein d'informations pratiques pour profiter au maximum de cette belle saison : fêtes, balades nature, visites guidées, festivals ...

Documents disponibles à l'Office ou en téléchargement sur son site Internet.

Les 100 visages de la Vallée de Villé

Ce projet photo porté par l'Office de la Vallée de Villé et la MJC Le Vivarium a pris vie ! Une grande bâche, dévoilée lors de l'Assemblée Générale de l'Office, est maintenant installée dans le hall de la MJC à Villé. Elle rassemble les portraits de 100 habitants de la Vallée, capturés avec talent par la photographe Manon Badermann.

Une belle manière de célébrer celles et ceux qui font battre le cœur de notre territoire.

Audrey JEHL





© Yonathan Kellerman - OnP

MICRO FOLIE

Après une année scolaire bien chargée, la Micro-Folie de la vallée de Villé s'est offert un peu de fraîcheur en s'installant au centre nautique Aquavallées pour le mois de juillet !

L'occasion de faire une petite rétrospective de ses interventions sur les derniers mois :

- **7 écoles** ont pu tester l'outil en 2024/2025, soit 370 élèves allant de 3 à 11 ans !
- **60 collégiens** de la 6^e à la 4^e,
- **7 interventions** dans 3 périscolaires,
- **3 vacances scolaires** investies pour le public non-scolaire,
- **11 communes** différentes dans lesquelles elle s'est installée.

Pour un total de plus de **60 animations** différentes (médiation culturelle, découverte de réalité virtuelle, projection d'un opéra, ateliers ludiques et créatifs...) ! Plusieurs écoles sont partantes pour accueillir de nouveau ce dispositif culturel pour l'année 2025/2026 !

Focus sur un événement :

En décembre, la Micro-Folie s'est installée à l'espace socio-culturel de Breitenbach, proposant notamment la diffusion de l'opéra Cendrillon de Jules Massenet pour lequel l'Opéra national de Paris avait cédé les droits pour une diffusion exceptionnelle dans le réseau micro-folie. Rendre accessible, c'est le cœur même de ce dispositif !

En décembre 2025, cette soirée d'exception sera de retour ! Cette fois-ci, il s'agira du ballet Le Parc, d'Angelin Preljocaj ! Réservez déjà le week-end du 13/14 décembre dans vos agendas ! La date exacte sera communiquée prochainement.

Laura PICQUES



© Yonathan Kellerman - OnP

Restez informés des actions de la Micro-Folie grâce à notre page Facebook !



www.facebook.com/microfolievalléedeville

